Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur			Coloured pages / Pages de couleur
	Covers damaged / Couverture endommagée			Pages damaged / Pages endommagées
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée			Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
	Cover title missing / Le titre de couverture manque	~	2	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
	Coloured maps /			Pages detached / Pages détachées
	Cartes géographiques en couleur	/		Showthrough / Transparence
	Coloured ink (i.e. other than blue or bla Encre de couleur (i.e. autre que bleue d			Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material / Relié avec d'autres documents			Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
	Only edition available / Seule édition disponible			Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / II se peut que
	Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.			certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
/	Additional comments / Commentaires supplémentaires:	Pagination continue.		

LE BON GOMBAT

ANTERIEUREMENT L'ETUDIANT

ABONNEMENT

Oième ANNÉE

\$1.00 par ANNEE

JUILLET AOUT 1893

No 13

Adveniat regnum tuum.

Le Box Combat est en vente à 2 sentins le numéro, à Montréal au Kiosque du Palais de Justice, chez Sory 1949, rue Notre-Dame; P. Lefebyre, 47, carré Chaboillez; Takanaski, 111, rue St-François-Xavier; Dumont, 1826, rue Ste-Catherine — à Québec chez Béland et Filteau.

LE BON COMBAT ne paraitra maintenant qu'en septembre prochain.

Petites études sur les œuvres d'un lauréat

DÉDIÉES À LA JEUNESSE DE NOS COLLÈGES

TROISIEME ETUDE

Ţ

VAIN SUBTERFUGE.

Accusé, et trouvé coupable de nombreux plagiats, M. Fréchette, dans sa septième lettre, tente une réponse :

Monsieur l'abbé,

Savez-vous que vous êtes pour ma conscience un grand sujet de tentation?

Se battre ainsi les slancs pour induire un pauvre diable comme moi en péché d'orgueil, cela n'est pas bien, monsieur l'abbé. Pour un oint du Seigneur surtout, c'est même très mal. Ainsi, dans votre Bon Combat, que je reçois à l'instant, il y aurait de quoi me saire crever comme la grenouille de Lasontaine, si mon humilité bien connue ne me tenait à l'abri de semblables accidents.

D'abord, deux sujets s'imposaient à votre attention de journaliste dans la circonstance actuelle : les noces d'argent de notre vénérable arche-

veque, et..... ma personne aussi méprisable que laïque.

Or—j'en suis froissé dans mes sentiments de lidèle brebis, mais ce n'est pas ma faute — le compte-rendu des noces d'or de Monseigneur ne couvre pas une page entière de votre revue, tandis que tout le reste m'est consacré, c'est à dire douze belles pages bien complées!.....

Hein !..... et il y en a qui prétendront que je m'exagère mon impor-

tance!.....

Mais ce n'est pas toul. Ces douze pages peuvent se résumer en ces quelques mots: Je ne suis pas un grand poète comme Victor Hugo, Lamartine et Alfred de Musset.

Rien que ca de rivaux !

J'ai remarque déjà plus d'une fois la manie périodique qu'ont mes démolisseurs — car j'ai mes démolisseurs, comme la colonne Vendôme — de me comparer aux trois plus illustres poètes du siècle.

Ca ne rate jamais.

Comment ne pas se sentir la corde vaniteuse agréablement chatouillée? Il faut que vous trouviez mes vers rudement beaux, monsieur l'abbé, pour leur aller chercher si haut des points de comparaison.

Avouez-le, la main sur la conscience, là, vous les trouvez beaux !

Bien plus beaux que je ne les trouve moi-même, allez! Vous essayez de les échilier: si vous me voyiez faire! Je vous jure que ce n'est pas moi qui me mettrai jamais en ligne de comparaison ni avec Victor Hugo, ni avec Lamartine, ni avec Alfred de Musset, monsieur l'abbé. Je laisse ce soin à mes amis les ennemis, qui s'en acquittent en conscience.

A vous entendre, mon style vous rappellerait en outre celui de plusieurs

grands écrivains de France.

Vous êtes trop aimable, monsieur l'abbé; et je voudrais bien vous rendre politesse pour politesse.

Vous êtes-vous relu, monsieur Fréchette? De l'audace! toujours de l'audace!

C'est bon, cela, pour qui n'est point coupable.

L'exposition publique de vos rapines vous fait sourire d'aise! Pourtant votre rire est jaune, jaune, jaune, monsieur Fréchette, et en dépit de votre morgue, il fait pitié, ce sourire forcé, il fait pitié. Vous faites de plus un gros accroc à la vérité.

Nous n'avons point dit :

a M. Fréchette n'est pas aussi grand poète que Victor Hugo, Lamartine et Alfred de Musset »

Mais nous avons avancé et prouvé que

"M. Fréchette a plagié V. Hugo; que M. Fréchette a copié Lamartine, Coppée et Musset; que M. Fréchette a pillé son propre frère Achille." Pour prouver cela il fallait comparer vos œuvres avec celles des écrivains français et canadiens. Le but d'une comparaison, c'est d'élever l'œuvre comparée, si elle réalise dans l'originalité, les qualités du maître; le but de la comparaison est aussi d'abaisser et de dégonfler, si l'œuvre comparée ne fait que reproduire ou déguiser gauchement les idées d'un poète.

La comparaison que nous avons faite, poète des poésies d'autrui, c'est celle dont le résultat est pour vous un certificat......

Vous vous comparez à la colonne Vendôme! C'est bien modeste. Pourquoi ne pas vous comparer à l'Arc de Triomphe? Ce que vous en avez jeté dans le Lac de Belæil:

Il faut monter pour venir jusqu'à moi,

aurait dû vous revenir en mémoire.

Vous avouez candidement—Ne nous surprenez donc plus de la sorte — que vous n'êtes pas un poète de premier ordre. Seriez-vous, par hasard, un poète de deuxième, de troisième ordre?

Non, monsieur Fréchette, vous n'avez aucun rang, et vous n'êtes d'aucun ordre, pour la raison qu'ayant plagié dans tous les ordres et à tous les degrés, on ne vous trouve nulle part. Votre bagage étant celui des autres, on ne peut vous donner d'étiquette.

Vous dites que le Bon Combat vous consacre douze pages et qu'il n'en consacre que quatre aux noces de Monseigneur. Il s'agit dans ce numéro de la poursuite intentée contre Mgr Fabre par MM. L. E. Morin, J. A. C. Madore, Jos. Fortier, J. Emile Vanier et A. Filiatreault, directeurs de la société de publication du Canada-Revue, et vous appelez cela des noces!

A la huitième ligne de votre lettre vous parlez de noces d'argent; quelques lignes plus bas (voir le National) il s'agit de noces d'or!

A propos de ce qu'on appelle votre couronnement — cela nous rappelle toujours l'élévation de M. Casault au rang de caporal dans l'armée française — vous écrivez :

Mais, monsieur l'abbé, puisque cette petite branche de laurier vous empêche de dormir, n'en pariez donc jamais. Il me semble que je n'en rehats pas les oreilles de mes compatriotes, moi! Le fait est que si les jaloux et es envieux ne se chargeaient pas de la remettre à chaque instant sur le tapis, la petite branche, il y a longtemps qu'on l'aurait oublié:

Oui, monsieur l'abbé, je l'admets, puisque cela vous fait plaisir : je suis un très mauvais écrivain. Cet aveu doit vous faire comprendre que, si vous avez l'espoir de me voir m'arrêter en route et gaspiller mon temps à defendre mes vers, c'est vous qui perdez le voire d'une manière profonde.

Que mes vers se defendent eux-mêmes! S'ils en sont incapables, tant pis pour eux.

Du reste, je n'enseigne pas, moi ; je ne suis pas professeur dans un collège classique !

Ceci bien arrêté, passons à autre chose.

Oui, passons à autre chose.

11

M. FRECHETTE ET M. CHAPMAN

Nous lisons dans votre neuvième lettre:

Une toute petite remarque en terminant, monsieur l'abbé: vous croyez m'humilier en disant que j'imite Victor Hugo et Lamartine; je vous avouerai que j'aime mieux imiter ces grands maîtres qui ont alimenté la littérature du siècle, que de signer du Chapman.

Mais, monsieur Fréchette vous en avez signé, vous, et souvent, du Chapman. Nous allons le prouver avant de revenir à votre gratuite assertion.

En 1883, le 22 août, les amis de M. Beaugrand, libéraux et conservateurs, lui donnaient à Montréal un banquet, à l'occasion de sa nomination d'officier d'académie par le gouvernement français.

M. Chapman lut à ce banquet une pièce de vers où il disait de la France, à propos de la cession du Canada à l'Augleterre :

> Nous lui pardonnons tous sa longue indifférence, Nous oublions qu'après tant de jours de souffrance, Il nous fallut subir la morgue des vanqueurs, Quand, par-dessus les flots de l'Océan qui gronde, Son bras maternel tend des palmes aux grands cœurs Qui combattent pour elle aux bords du Nouveau-Monde.

Le 17 septembre de la même année, autre fête en l'honneur de M. le docteur Picault, ancien vice-consul de France à Montréal, à l'occasion du cinquantenaire de son arrivée au Canada. M. Fréchette y déclama une poésie, dans laquelle, il dit en parlant aussi de la France, à propos de la cession du Canada à l'Angleterre:

Merci ! si de ces jours de deuil et de souffrance Notre amour avait pu tenir compte à la France, Vous nous auriez fait pardonner

M Fréchette n'avait il pas la pièce de M. Chapman, sous les yeux en écrivant ce qui précède? Il reproduit la même idée, dans les mêmes termes, la tête en bas. M. Chapman commence par nous lui pardonnons et poursuit par jour de souffrance; M. Fréchette commence par jour... de souffrance et termine par le mot pardonner. M. Chapman pardonne parce que la France tend des palmes; M. Fréchette pardonne, parce que la France donnes des hommes comme M. Picault.

Le 23 octobre suivant, — qu'il se gaspille de l'argent, pour des fins plus ou moins légitimes!—nouveau banquet en l'honneur d'un homme célèbre, M. Auguste Vermond, député de Seine et-Oise, à l'occasion de son passage au Canada. Messieurs Chapman et Fréchette avaient écrit quelques vers pour la circonstance.

M. Chapman y dit, entre autres choses:

L'humanité gémit sous des jougs centenaires: La France tout à coup fait gronder ses tonnerres, Et, volcan qui vomit une lave d'airain, Elle secoue au vent les tours de la Bastille, Et l'astre de juillet à l'horizon scintille, La sainte liberté rouvre son vol serein!

Nous n'avons pas à considérer ici les idées du poète, ce qui nous importe, c'est de savoir si le lauréat jettera de nouveau ses regards sur M. Chapman. Mais, oui! Ouvrez la "Légende d'un Peuple, " publiée trois ans après, en 1887. Dans le poème France, à la page 329, nous lisons:

FRECHETTE

Quand des antiques jougs l'humanité se lasse; Quand il est quelque part un peuple à courir, Qui donc à l'horizon voyez-vous accourir? A genoux, opprimes / c'est la France qui passe!

Antiques et centenaires se donnent la main, l'humanité et l'horizon donnent la plus franche accolade à l'humanité, à l'horizon! Vous n'en croyez pas vos yeux! Ce n'est pas tout, poursuivons et nous allons être édifiés.

CHAPMAN

L'enfant de la nature, aux limites du monde, Rampe sous le fardeau de sa misère immonde ; La France à son grand cœur sent la pitié venir ; Elle élève la voix..... et ses missionnaires Vont évangeliser les tribus sanguinaires, Et font sur les déserts flamboyer l'avenir !

FRECHETTE

Sans espoir et sans Dieu l'enfant de la forêt Traine-t-il sa misère à l'autre bout du monde, Qui donc va lui verser la lumière feconde ? Nations, saluez / car la France apparaît.

CHAPMAN

Les vieilles nations — à merveilleux spectacles ! Veulent faire tomber enfin tous les obstacles Qui nuisirent longtemps à leur fraternité : Elle prend son compas, son pic et sa truelle..... Et les monts affolés s'entrouvrent devant elle, Et l'occan la suit comme un lion dompté.

FRECHETTE

De l'immense avenir resplendissante aurore ! Pour vons joindré en faisceaux, pénples de l'univers, Faut-il percer les monts ou rapprocher les mers ? Paladin du progrés, la France arrive encore

CHAPMAN

Mais si des conquérants, assoiffes de vengeance, Allaient éteindre un jour le flambeau de la France, Les peuples aussitôt marcheraient à tâtons. Que dis-je? si jamais son soleil se dérobe, Les feux qu'il a versés à tous les coins du globe Empourpreront encor le ciel des nations.

FRECHETTE

Oui, peris s'il le laut,—pardonne à ce mot sombre,— Ainsi qu'un grand navire incendife qui sombre, Ou plutôt comme l'astre immense qui s'éteint; Le soir, dans les brasiers de l'horizon lointain, Drapé dans les réplis de sa pourpre sanglante, Et qui longtemps après que sa masse aveuglante

S'est engloutis au loin dans les cieux entrouverts, De ses rayons mourants dore encor l'univers.

L'enfant de la nature de M. Chapman devient chez M. Fréchette l'enfant de la forêt; cet enfant rampe sous le fardeau de la misère, d'après M. Chapman; ce même enfant traine sa misère avec M. Fréchette, et il la traine d'autre bout du monde; tout comme celui de M. Chapman aux limites du monde.

M. Chapman parle du progrès des nations; M. Fréchette le suit sur ce terrain; seulement il perce les monts au lieu de les faire s'entrouvrir et il remplace la mer par l'océan. Belle trouvaille; transfiguration difficile!

Quant au soleil couchant de la France de M. Fréchette, c'est exactement le soleil couchant de M. Chapman; le soleil couchant du lauréat dore encore l'univers c'est-à-dire le ciel des nations de l'auteur des Feuilles d'Erable, et ce qu'il y a de plus intéressant, c'est que la dorure est accompagnée de la

même pourpre, pour les deux soleils!

Peu satisfait d'avoir volé la France de M. Chapman pour construire près de la moitié de son poème, M. Fréchette tient à le terminer par une idée neuve! prise d'une strophe de Mil huit cent trente-sept, pièce que M. Chapman a publiée dans l'Opinion publique du 23 mars 1882: elle n'est point dans le recueil des Feuilles d'Erable, l'auteur l'ayant, trouvée, sans doute, trop faible.

CHAPMAN

Et si jamais, hélas! cette France adorée, Cette France qui verse en notre âme enivrée Des souvenirs toujours pleins d'un baume enivrant, Vient à voir s'effondrer son immense royaume, Vient à s'évanouir comme Athène et Rome, On devra la chercher aux bords du Saint-Laurent.

FRÉCHETTE

Et puis si les hiboux disaient : La France est morte! On entendrait là-bas, de leur voix mâle et forte, Nos enfants, relevant le drapeau des grands jours, Crier au monde entier:

- La France vit toujours!

Courage, monsieur Fréchette, car nous n'avons pas fini.

Vous écrivez dans votre sixième lettre :

« Une fois, j'écris une pièce de vers à mon ami M. Mercier : c'est détestable! Le lendemain j'en écris une autre à Mgr le chanoine Boucher : c'est un chef-d'œuvre. L'une s'adressait à un misérable laïque, l'autre à un membre du clergé, voilà tout ; ét c'en était assez.

Disons-le immédiatement, monsieur Fréchette : votre conclu sion est mensongère.

Voici ce que nous avons écrit, page 313, dans la Littérature au Canada en 1890, à la suite d'une courte analyse de votre étude sur Wilfrid Laurier:

Puisque nous en sommes à M. Fréchette, nous tenons à noter que nous ne lui pardonnons guère la pièce de vers qu'il a faite à l'occasion du cinquantenaire d'âge de l'hon. H. Mercier Ce genre n'a pas l'air de lui convenir. Il y a là des choses d'un goût douteux et des vers épicuriens qui ne font pas honneur à l'auteur. Nous aimons à croire que c'est l'improvisation hâtive qui a joué ce mauvais tour à l'auteur de la Légende d'un peuple. Nous n'aurions rien dit si ces vers n'avaient pas reçu une aussi grande publicité.

Quant à sa pièce de vers, à l'occasion des noces d'or de M, le curé Boucher, nous tiendrons un langage différent. C'est une des plus jolies choses qui soient sorties d'une tête canadienne-française, et qui ferait grand honneur à n'importe qu'elle plume. Nous citerions cette pièce en entier si nous avions quelque peu plus d'espace. Nous en conseillons fortement la

lecture.

Quoiqu'il en soit, il nous faut ici retirer une grande partie de nos éloges, M. Fréchette n'étant que, plus ou moins, l'auteur de la dite poésie.

M. Chapman voulant un jour personnifier le peuple canadien avait choisi pour sujet l'érable, arbre robuste et fécond. L'Erable parut dans le Monde du 15 novembre 1889, elle est sans contredit l'une des plus jolies pièces du recueil Les Feuilles d'érable.

M. Fréchette, bien au fait du travail de son émule, ayant à faire l'éloge d'un prêtre robuste et vigoureux malgré son grand âge, et fécond en bonnes œuvres, pensa à le personnifier aussi, non dans un érable, ce titre eut été trop compromettant, mais dans un chène.

Comparons l'Erable de M. Chapman avec le Chêne de M.

Fréchette.

CHAPMAN.

L'érable si haut dans l'espace Dresse son faite audacieux, Que le rossignol à voix basse Y parle avec l'oiseau des cieux.

Il est rugueux comme le chêne Et plus droit que le peuplier Une balle l'entame à peine. Son écorce est un bouclier

Il est plein de sève et de force; L'ouragan ne peut le plier; Pourtant les sibres de son torse Sont aussi souples que l'acier.

FRECHETTE

J'ai vu dans la prairie, un chène aux vastes branches Qui, sous le bleu du ciel, olfrait, les bras ouverts, Aux corbeaux croassants comme aux colombes blanches L'asile hospitalier de ses grands domes verts.

La sève des puissants filirait sous son écorce ; Pourtant, quand la rafale ébranlait ses arceaux. Le vieux géant n'avait—suave dans sa force— Que des murmures doux comme un chant de berceaux.

CHAPMAN

Il peut protéger de son ombre Le troupeau le plus populeux : En été, des olseaux sans nombre Chantent sur son front onduleux.

FRECHETTE

Sous ses rameaux toussus slottaient des ombres douces; Et quand midi slambait, largement abrité. Maint troupeau, sommeillant dans la fraicheur des mousses, Sous sa voute oubliait les ardeurs de l'été.

CHAPMAN

Les oiseaux s'en viennent en foule Saluer ses beaux rameaux verts, Et dans l'ombre qu'il leur déroule Jusqu'au soir lui disent des vers.

FRECHETTE

Tous les petits oiseaux l'aimaient; sous sa feuillée, Grives et rossignols, mésanges et pinsons, Penchés au bord des nids, de l'aube à la veillée, Lui payaient leur écot en joyeuse chansons,

CHAPMAN

Il est bon autant que robuste; Il berce au vent le nid moelleux, Et dépouille sa tête auguste Pour couvrir le gazon frileux.

FRECHETTE

Et le grand chène, droit comme un vieillard auguste, La tête dans l'azur, les bras au firmament, Semblait sourire au ciel qui l'avait fait robuste, Et benir le Très-Haut de l'avoir fait clémeau.

Notous tout d'abord que le chène de M. Fréchette étant dans la prairie (1er quatrain), on s'explique assez difficilement qu'il y ait autant de fraiches mousses à ses pieds (Sième quatrain), celles-ci ne croissant que dans les bois. Notons ensuite que l'on n'est guère surpris d'entendre parler d'asile hospitalier.

Arrivons à ce qui est plus sérieux :

Le chène de M. Frèchette est plein de sève comme l'érable de M. Chapman; la force de l'érable devient dans le chène la sève des puissants, ce chène, cependant, n'en est pas moins suave dans sa force. Il est un pourtant des deux côtés: le pourtant de M. Chapman suit l'ouragan; le pourtant de M. Fréchette précède la rafale. L'érable ne peut être plié par l'ouragan, les arceaux du chène ne peuvent être ébranlés par la rafale.

L'ombre de l'érable de M. Chapman est sans épithète, l'ombre de M. Fréchette est douce. Le maint troupeau du la gréat remplace, sous l'ombre, le troupeau le plus populeux de M. Chapman: cela se passe naturellement en été, dans les deux cas.

Les oiseaux de M. Fréchette sont des oiseaux chanteurs comme ceux de M. Chapman; ces derniers disent des vers, ceux de M. Fréchette, moins savants, payent leur écot en joyeuses chansons, et cela, de l'aube à la veillée: c'est un nouveau trait de ressemblance avec les oiseaux de M. Chapman qui récitent leurs vers jusqu'au soir.

Le chène de M. Fréchette est robuste, comme l'érable de M. Chapman est robuste. La bonté de l'érable tourne à la clémence,

dans le chène : la différence est dans la nuance !

Nous n'appuyons point sur la comparaison du chène, droit comme un vieillard auguste ; droit, oui, à condition que le vieillard auguste ne soit point courbé!

Et voilà.

Et qu'on n'aille point croire que ces accusations de plagiat, au détriment de M. Chapman, soient nouvelles. Ouvrons l'Etendard du 23 janvier 1884 à l'article LES DEUX POÈTES DE LA PATRIE.

Lisons:

M. Chapman, de la Patrie, a publié, à l'occasion du jour de l'an, deux sonnets dans lesquels il décrit les joies et les souffrances de l'hiver.

Ces sonnets sont bien pales, et cependant M. Frechette les a trouvés tellement bons qu'il les a imités, sinon copiés dans une pièce de vers qu'il vient de publier dans le dernier numéro du Journal du Dimanche. Plagier Larousse, passe encore, mais en être réduit à plagier M. Chapman, c'est désolant pour le poète lauréat.

Après avoir publié les deux pièces de vers, l'Etendard ajoutait;

Comme vous voyez par les italiques, M. Fréchette a emprunté à M. Chapman ses idées, ses vers, ses mots et jusqu'à ses rimes.

Ya t-il eu entente entre les deux poètes? Ést-il convenu que M. Chapman empruntera à M. Fréchette ses idées, ses vers, ses mots et ses rimes dans la prochaîne poésie qu'il publiera?

Nous allons citer un peu, pour faire voir combien justes sont les remarques de l'Etendard:

CHAPMAN

Le ciel est radleux; le soleil de janvier Fait miroiter au loin les coteaux pittoresques Où de joyeux essaims d'enfants chevaleresques Glissent sur leurs traineaux, prompts comme l'épervier.

FRECHETTE

Quand le soleil luit, la neige est coquette, Mol et lumineux son tapis attend Le groupe rieur qui sur la raquette, Aux flancs des côteaux, chemine en chantant.

Il est juste qu'un groupe rieur de raquetteurs remplace, sur les côteaux, les joyeux essaims d'enfants: De cette façon l'auteur évite une trop grande uniformité, et la variété s'établit dans l'unité.

CHAPMAN

Sur le cristal glace des fleuves gigantesques Les patineurs, montés sur leurs lames d'acier, Tracent en tournoyant de folles arabesques Ou luttent de vitesse avec quelque coursier

FRECHETTE

Dans les soirs sereins l'astre noctambule Plaque vaguement d'un reflet d'acier La clochette d'or qui tintinnabule Aux harnais d'argent du fringant coursier

Un scrupule semble s'être emparé du lauréat. Il succombe à une idée nouvelle, et se contente de deux rimes, acier et coursier, mais c'est toujours autant de pris. Du reste, il sera facile de revenir aux fleuves gigantesques, aux patineurs et aux folles arabesques, puisque le naturel revient au galop.

FRÉCHETTE

Au feu du soleil ou des girandoles, Emportée au voi de son patin clair, Mainte patineuse, en sas courses folles, Sylphe gracieux, fuit comme un éclair.

Les courses folles de M. Fréchette succèdent aux folles arabesques de M. Chapman. Quant aux patins, ils sortent de la même boutique.

CHAPMAN

Au théâtre, le soir, chaque salle est garnie, Et la foule, l'oreille ouverte à l'harmonie, Des saints enivrements boit les flots parfumés,

Pendant que, dans le bal, la valse étourdissante Sur le parquet baigné de flamme éblouissante Emporte dans ses bras.....

FRÉCHETTE

Un rayon là-bas aux vitres rougeoie; L'on entend des sons d'orchestre lointain: Ce sont ces deux sœurs, la danse et la joie, Qui vont s'amuser jusques au matin.

Nous ne tenons guère à la valse étourdissante de M. Chapman; M. Fréchette y tient, lui. Pour que cela paraisse moins, la valse se généralise et devient la danse.

Si nous avions l'avantage d'être professeur de français l'enseignement, en latin, de la théologie, ne comporte par cette licence—nous aurions une petite remarque à faire sur la danse et la joie qui s'amusent.

CHAPMAN.

L'immensité des cieux est nébuleuse et blanche; De fauves tourbillons les monts sont couronnés: Le vallon aux abois râle sous l'avalanche; Et les vents horéaux sont partout déchainés.

FRÉCHETTE

Il fait froid. Regardez sous le ciel lourd et morne, S'envelopper de blanc les horisons sans borne. Sur le flanc désolé des grands monts orageux, Voyez plier au loin ces pins au front neigeux Fatiguant sous l'effort glacé des vents polaires.

Dès que les vents polaires reinplacent les vents bordaux, peu nous importe le noir ou le blanc, les monts orageux ou les tourbillons dont les monts sont couronnés, tout est dans l'ordre.

CHAPMAN

Les arbres du chemin, que la rafale penche, Tendent vers les passants leurs longs bras décharnés; Tout couverts de glaçons énormes, acharnés, Le fleuve délirant avec fracas s'épanche

FRÉCHETTE

Le fleuve gigantesque a de sourdes colères, Il gronde dans la nuit sauvage, et par moments Tourmente la banquise avec des craquements Qui remplissent d'horreur les grands déserts farouches. L'hydre de la tempête ouvre toutes ses bouches. Et partout où l'hiver roule ses tourbillons.

Au fond du bois qui tend ses longs bras dépouillés, Au bord des lacs glacés dent le flot se lamente, Elle sonne le noir clairon de la tourmente,

Nous vous l'avions annoncé, le fleuve gigantesque! C'est dommage qu'il ne soit pas à la fin d'un vers, il rimerait bien avec grotesque.

Appuyons, ici, sur un point beaucoup plus important. Les arbres de M. Chapman nous tendent des bras décharnés, ceux de M. Fréchette nous tendent des bras..... dépouillés! La différence est extraordinaire. C'est une lutte gigantesque à l'originalité. Il y a bien la banquise qui remplace aussi les glaçons enormes. Mais passons, il ne faut pas trop exiger d'un lauréat qui n'est point professeur dans un collège classique.

Terminous:

CHAPMAN

La souffrance est venue avec les froids d'hiver, Le pauvre, sous son toit à tous les vents ouvert, Se lamente, et sa voix à des accents étranges.

FRÉCHETTE

Et pendant ce temps là, les pauvres, ces maudits, Sans feu, souvent sans pain, souffrent dans leurs taudis

Les pauvres, maudits ! maudits par qui ? maudits de Dieu ? maudits des hommes ? maudits de M. Fréchette ?

Disons plutôt qu'il s'agissait de trouver une rime à taudis let il n'y aura plus de mystère. La pensée de M. Chapman est autrement vraie, expressive et profonde.

Nous lisons, sous la signature de M. Charles Ducharme, à la page 137 de notre recueil d'appréciations sur la *Littérature au Canada* en 1890 :

Je ne veux pas dire que M. Chapman n'a pas le talent poétique et que ses Feuilles d'Erable soient médiocres, inférieures même à ses Québecquoises de

Au contraire, il a du talent, beaucoup de talent, et ses Feuilles d'Erable, loin d'être un insuccès; le placent immédiatement après M. Fréchette dans la galerie des poètes canadiens du jour.

M. Ducharme, dont tous regrettent encore la perte et qui a laissé tant de judicieuses appréciations, n'aurait-il pas modifié son jugement sur M. Chapman, s'il eût connu les plagiats de M, Fréchette? Nous irons plus loin, et nous dirons que M. Chapman, sachant ce qu'il y a de filouteries, même dans la Légende d'un peuple, ne voudrait pas la signer.

III

CUIQUE SUUM

Revenons au paragraphe dans lequel vous faites une allusion transparente à notre adresse :

Une toute petite remarque, monsieur l'abbé: vous croyez m'humilier en disant que j'imile Victor Hugo et Lamartine; je vous avouerai que j'aime mieux imiter ces grands maîtres qui ont alimenté la littérature du siècle, que de signer du Chapman. "Cnacun son goût."

Vos grandes études sur le français ne vous exemptent point de connaître la propriété des termes, aimable censeur. *Imiter* n'est pas synonyme de plagier, même en poésie.

Oui, nous croyons vous humilier, parceque nous vous supposons du cœur ; nous espérons, dans tous les cas, vous dégonfler.

Que notre littérature s'alimente, se nourrisse de la littérature des grands maîtres, c'est bien; que notre littérature défigure ou reproduise servilement les grands maîtres, au détriment de

l'originalité, c'est abominable.

Vous n'affirmez pas précisément que nous signons du Chapman—votre prudence est louable—vous l'insinuez cependant. Eh bien, apprenez une fois pour toutes, que l'auteur des Petites études sur les œuvres d'un lauréat est bien le rédacteur du Bon Combat. Tenez-vous à en savoir plus long? Nous avons reçu, de droite et de gauche, au sujet de votre auguste personne et de ses œuvres, vingt-cinq ou trente lettres. Ces lettres renfermaient beaucoup de renseignements et de détails qui ont, dans le vrai sens du mot, alimenté nos Petites études.

Que le poète national s'alimente de cette façon, nous ne le traiterons point de plagiaire, et, s'il le mérite, nous lui donnerons volontiers le premier rang. Jusque là, nous l'avons dit et nous le répétons, M. Fréchette, qui parasite enflé de la sève des chènes, est un être qu'on ne peut classer, ou mieux, il est à lui seul toute une FAMILLE; nous ne disons pas assez! il réalise, le plus beau type de l'ASILE puisqu'il donne à tant de poètes une retraite assurée, sous les rameaux touffus de son grand chène, devenant par là — qui s'en doutait? — ce qu'il y a de plus vrai, de plus riche, de plus rare et de plus étendu comme INSTITUTION.

F.-A. BAILLAIRGÉ, Ptre

Joliette, 5 juin 1893.

POST-SCRIPTUM

Les vacances approchent; il faut songer au repos.

M. Chapman a, dans le Courrier du Canada, jeté le gant à M. Fréchette, et le National va voir tomber jusqu'à la dernière feuille de son chène.

C'est avec grend plaisir que nous passons la gaule à l'auteur des Fewilles d'Erable. Il a du talent, des idées, de la verve, de la facilité et de la correction, il s'acquittera de cette pénible tâche avec succès, nous en avons la conviction, et le hableur littéraire qui a nom Louis Fréchette—l'homme dont la tête est dans les nues—va recevoir le châtiment qu'il mérite.

M. Chapman nous permettra sans doute de résumer ou de reproduire en partie dans le Bon Combat ce qu'il publiera dans le Courrier du Canada.

F.-A. B.

M. Tassé et le Rédacteur du "Bon Combat".

La Minerve reproduit nos petites études sur les œuvres de M. Fréchette: nous lui en savons gré.

Le journal de M. Tassé a fait précéder cette reproduction d'un article — « plein de diplomatie et de fine malice » dit le *Monde* — mais d'où s'exhale une forte « deur de bile rance.

M. Baillairgé, qui ne manque pas de talent, n'est pas de taille, avouons-le, à se mesurer contre M. Fréchette, et il aurait de laisser à un autre moins vulnérable le rôle qu'il a pris."

L'aveu ne coûte pas cher à M. Tassé!

S'il s'agit de la taille au physique, M. Fréchette l'emporte assurément; s'il s'agit de style, nous n'avons aucune prétention à sa petite branche de laurier; s'il s'agit de raison, de science et de compétence sur la question d'éducation, nous n'avons rien à redouter de Louis-Honoré-Barnum-Fleuve Saint-Laurent-Asile-Institution Fréchette & Cie.

Or il s'agissait primitivement d'une question d'éducation et non d'une question de style.

"Comme M. Fréchette se pique d'être une fine plume, il n'a pas tardé à découvrir le défaut de la cuirasse de son adversaire, prétendant que M. Baillairgé est loin d'être un modèle d'atticisme et de littérature, ce que nous admettons volontiers.

Encore un aveu, et avec quelle joie naïve!

Ce que M. Fréchette n'a pu découvrir, ce sont les preuves à l'appui de ses accusations, telles que formulées : « Montrez-moi un collège classique où l'on enseigne à parler, à lire et à écrire. »

Ce que M. Fréchette n'a pu découvrir, c'est l'absence de pédagogie dans notre enseignement classique.

Ce que M. Fréchette n'a pu découvrir, c'est le lien qui existe entre certains faits et la conclusion qu'il en tire.

J'ai vu des cadres en platre bronzé simulant l'or. J'aurais voulu voir des cahiers en belle cursive expédiée. Pourquoi n'ai-je pas vu la une espèce de musée scolaire?

J'aurais voniu voir aussi la série des livres seolaires en usage dans les écoles des Frères. J'ai feuilleté de nombieux cahiers d'exercices et j'en conclus que la correction en a été faite à la hâte.

CONCLUSION DE M. PRECHETTE :

Donc il y a beaucoup de lacunes dans le mode d'enseignement des Frères des Écoles Chrétiennes.

Saisissez le lien logique, si vous le pouvez.

Voilà ce que M. Fréchette n'a pas découvert, voilà cependant ce qu'il devait découvrir. Notre cuirasse n'était pas en cause

Peu importe à M. Tassé, pourvu que M. Fréchette lui fournisse l'occasion de satisfaire sa rancune.

Oh! le grand cœur!

Quel déluge de sarcasme et de plaisanteries n'a-t-il pas répandu, par exemple, sur un journal de M. Pabbé qui a cru intéresser toute Phumanité en parlant de sa maladie des regions et des bienfaisants effets de Peau de St-Léon sur un estomac et des intestins désordonnés.

Oui, M. Fréchette—l'homme de fun par excellence—a fait usage de sarcasme plus ou moins déplacé et de plaisanteries plus ou moins grossières.

L'admiration de M. Tassé pour ce sarcasme et ces plaisanteries n'est partagée que par un petit nombre.

Un grand nom de poète, accolé à une sottise de prosateur, peut quelquefois suffire à dépraver le bon goût en littérature.

Or je le demanderai à tous les esprits tant soit peu rassis: êtez la signature du lauréat, que demeure-t il? Est-ce le satyrisme de Bolleau, le sarcasme de Voltaire, l'art judicieux de Laharpe, la gauloiserie de Courrier, la fine critique de Sainte Beuve, l'atticisme de Gauthier ou même la simple finesse de Buise? Non, 11 ne reste que l'engueulade de halle qui fait rigoler et poufier tout ce qu'il y a de plus distingué dans la voyoucratie.

(Le Nord.)

La Vérité dit à son tour qu'elle trouve dans ces lettres un mélange de vulgarités, d'incongruités, de vantardises, de violences et de faussetés.

"C'est dans ce jargon de commis voyageur et de garçon de café parísion qu'il somme nos collèges de mieux enseigner la français.

M. Chapais énonce la même idée. Argus dit à l'occasion des lettres du lauréat :

Il y a deux hommes dans Fréchette : le poète et le polisson.

Le sarcasme et les plaisanteries de M. Fréchette sont de *mise* parce qu'ils tombent sur le dos d'un homme qui, un jour, osa dire son fait à la vieille déesse.

Il a cru intéresser toute l'humanité en parlant......

Et la Minerve traite ainsi ses lecteurs! Elle les croit assez naïfs pour nous attribuer d'aussi sottes prétentions.

Nos Coups de crayon, dont M. Fréchette a fait une critique généralement exagérée et très souvent fausse, nous le démontrerons en

temps et lieu, survivront au sarcasme du poète national.

La partie des Coups de crayon qui parle des eaux minérales de St-Léon et de Caledonia Springs est un petit traité technique de la nature, de l'usage et des effets de ces eaux. Les choses y sont nommées par leurs noms comme dans tous les travaux de ce genre. Les mêmes expressions reviennent de loin en loin selon la nécessité. Le lauréat efface la distance, prend une phrase au centre d'un alinéa et approche les mêmes mots, ce qui porte naturellement un lecteur peu intelligent à croire qu'il s'agit sans cesse de reins, etc.

En suivant ce système, nous pourrions, en parcourant les œuvres du lauréat, faire une brochure consacrée toute entière à son auguste

front, car il le met à toutes les sauces.

Quant à l'expression nos rognons, elle n'existe nulle part dans les Coups de crayon.

Il n'y a qu'à lire ces lignes abracadabrantes pour voir que M. l'abbé prête tout plein au ridicule, inconsciemment sans doute, ce qui est dangereux.

La pilule que nous avons administrée, dans le temps, produit encore son effet. Nous avions bien diagnostiqué, et la déesse aujour-d'hui nous donne raison. Nous ne voulions cependant point aller aussi loin. Le foie de M. Tassé doit être sérieusement attaqué. Nous lui conseillons les eaux minérales de Saint-Léon. Consultez les Coups de crayon, p. 119: « L'eau de Saint-Léon est excellente pour les maladies du foie, etc. » La consultation est gratuite.

La Minerve parle d'après M. Fréchette ; elle s'expose, inconsciemment sans doute, ce qui est dangereux.

M. Baillairgé se prétend à la hauteur des plus grands rôles et des plus grosses thèses !

Nous nous croyons à la hauteur des plus grands rôles! M. Tassé en sait long sur nos dispositions et sur nos aspirations! Qui lui a dit cela?

M. Baillairge se croit à la hauteur des plus grosses thèses.

De quelles thèses voulez-vous parler?

S'agit-il de la question des études classiques? s'agit-il des collèges

brutalement attaqués par M. Frèchette?

Si nous n'avions rien dit, la Minerve aurait-elle parlé? Le Monde et la Presse, à son défaut, l'auraient-ils fait? Lorsque les anciens désertent le combat, quel que soit leur motif—dès qu'il est mauvais—les jeunes peuvent se présenter, et s'ils ne sont pas au fait de tous les artifices, de toutes les roueries, ils peuvent encore, s'ils ont

du cœur et de l'honneur, faire trouée dans la mêlée. Retenez cela, Monsieur Tassé.

D'aucuns disent que cette critique est de M. l'abbé Gingras.

Vous n'en croyez rien, puisque, d'après vous, nous aurions du

laisser à un autre le rôle que nous avons entrepris.

Hier, nous signions du Chapman; aujourd'hui c'est du Gingras; demain ce sera du Jean-Paul Choppart. Y songez-vous! Travailler à démolir M. Fréchette, c'est un trop grand rôle, une trop grosse thèse pour le rédacteur du Bon Combat!

Nous devons aux lecteurs un mot d'explication sur la rancune de M. Tassé.

Ouvrez l'Etudiant de 1892, page 144.

Au cours d'un article sur la conduite de la presse, dans l'affaire Guyhot, nous avons dit:

"Une seconde catégorie, dans le débat qui nous occupé, comprend les rancuniers. Ces messieurs ne sout pas méchauts, ils ont même une certaine valeur morale. Ils sont capables de voir, mais ce qui leur pèse au cœur leur fatigue la tête, dès aguils ont une occasion qui, peut-être, ne se présentera plus. Il faut donc profitor de cette occasion, imiter l'exemple du compère voisin, et rendre au clergé ce que l'on prétend en avoir reçu. On trouve, chez ces hommes, de bonnes paroles à l'adresse du prêtre : il faut bien dorer la

La voici la pilule: elle sort des maius de M. Tassé, de la Minerve.
"Le clergé en 1885, a tourné le dos aux conservateurs et il a fait bon accueil à M. Mercier, donc il doit être réformé."

Voyons maintenant la pilule de l'Electeur. M. Barthe a-t-il aussi bonne main que son antagoniste montréalais?

"Le clergé, en 1892, a tourné le dos à M. Mercier et il a fait accueil aux conservateurs, donc il doit être réformé. A ce que l'ou voit, les deux pilules ont été faites dans la même pharmacie, mais avec des éléments qui s'annullent les uns les autres.

Si votre homme est réellement malade, Messieurs, il ne guérira pas l On nous dira peut-être: vous triohez la consigne, on ne trouve pas de semblables expressions dans les susdites feuilles.

— Y tronve-t-on l'idée? cela suffit. Lorsque des demandes de réforme s'appuient sur des arguments de ce genre, on peut respirer encore à l'aise.

La Minerve a trouvé cela injuste.

Nous voudrions avoir de l'espace pour citer l'article Mangeurs de prêtres, Minerve hebdomadaire du 15 septembre. Ça commence bien, mais ça finit par le coup de pied de l'âne. M. Tassé y parle très librement, "des errements du clergé sur la question Riel, etc., etc. " "Trop de prêtres, dit-il, ont eu le tort de déserter le parti qui fut toujours leur meilleure défense, pour se laisser engueuler par les Mercier, Langelier et Cie, " etc.

Et notre appréciation est injuste?

C'est la rancune de M. Tassé qui n'est point juste.

Dans tous les cas, nous serons toujours prêt, sur preuve du contrare, à rendre justice à M. Tassé.

F.-A. BAILLAIRGE, Ptre

LE CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET LES BREVETS DE CAPACITÉ

Beaucoup de bruit, en certains quartiers, parce que la majorité du conseil de l'Instruction publique a rejeté cette proposition de l'Hon. M. L. R. Masson, secondée par l'Hon. M. F. Langelier:

"Aucune personne ne devrait enseigner dans une école académique, modèle ou élémentaire subventionnée par le gouvernement, sans être pour vue d'un brevet de capacité correspondant au degré du cours dans lequel elle est appelée à enseigner.

Cette nouvelle législation s'opposait à l'ancienne qui est ainsi conçue :

"Tout prêtre, ministre du culte ou ecclésiastique, ou personne faisant partie d'un corps religieux institué pour les fius de l'enseignement, et toute personne du sexe féminin, étant membre d'une communauté religieuse, sont, dans tous les cas, exempts de subir un examen devant un bureau d'examinateurs." S. R. P. Q. Art. 1960,

La majorité du conseil, composée de nos Seigneurs les évêques et de MM. Chapais et Crépeau tient pour l'ancienne législation.

Il est hors de doute que les instituteurs et les institutrices doivent avoir la compétence voulue pour la formation de la jeunesse, qu'ils doivent, pour cela, faire preuve de savoir, ce que l'on constate utilement par l'examen.

Ici tout le monde est d'accord.

La conviction pour un grand nombre de laïques, c'est que beaucoup de religieux et de religieuses enseignent, sans avoir fait preuve de capacité.

Cela étant, il n'y a pas à s'étonner des revendications de plusieurs. Aussi, ne sommes-nous point prêt à blamer tous ceux qui se plaignent ou qui demandent des choses qu'ils croient ne pas exister.

De fait, les examens que l'on demande EXISTENT et c'est paree qu'ils existent, de fait, ou éminemment dans une série d'épreuves échelonnées pendant quelques années, que la majorité du Conseil s'en tient à l'ancienne législation.

Nos communautés enseignantes ont leur école normale, leur organisation des études, leurs diplômes et leur programme plus sévere, assez souvent, que celui des examinateurs officiels.

Les religieux plus anciens chargés d'examiner leurs frères, ont-ils moins de conscience que les dits examinateurs? Ne peut-on pas dire la même chose des anciennes qui président aux études dans les communautés de femmes?

Le fait qu'il y a des écoles normales, des examens, des diplômes

dans nos communautés enseignantes, est toute une surprise pour un grand nombre, nous l'avouons, mais ce n'en est pas moins un fait.

Nous l'avons dit et nous le répètons. Les collèges et les communautés enseignantes, ne disent pas assez ce qu'ils font; ce silence est la cause de bien des misères et de bien des préjugés. Dans le siècle où nous vivons, l'humilité ne consiste pas toujours à cacher ses œuvres. Les particuliers sont devenus plus exigents, il est opportun de les tenir au fait des améliorations que nous faisons. Nous sommes dans un siècle d'expositions. Soyons de notre siècle, sous ce rapport, nous n'avons rien à craindre du grand jour.

La CROIX de MONTREAL

Des jeunes gens de talent, qui ont de la foi et du cœur, et qui ont confiance dans la bonne presse, se rangent ostensiblement aujourd'hui, sous l'étendard de la *Croix*.

Ils ont résolu de faire passer les principes avant l'argent, de faire foin du respect humain, d'opposer la guerre à la guerre, le zèle à l'indifférence.

Ils veulent de plus faire tomber certains masques.

Nous applaudissons, de tout cœur, à cette entreprise.

Ce qu'il faut aujourd'hui, ce n'est pas seulement la foi, ce n'est pas seulement la fermeté de la foi, c'est encore et surtout la vivacité de la foi, c'est-à-dire une foi qui brille, une foi qui se meut, qui s'échauffe, qui éclate en œuvres de zèle, et de salut : lucerna ardens et lucens, selon la parole de saint Jean.

La défaillance manifeste d'un trop grand nombre de journalistes, de la métropole commerciale du Canada, rend très opportune et très utile la fondation d'un journal foncièrement catholique.

Nous prions nos abonnés et tous ceux qui s'intéressent à la cause du bien, d'encourager la *Croix*.

Nous souhaitons à nos amis tout le succès qu'ils méritent.

F. A. BAILLAIRGÉ, Ptre.

Lever du soleil.

(Pour le Bon Bombat)

Après avoir brillé sur les côtes lointaines, Avec quel goût exquis, quelle sureté de tact, En faisant rejaillir mille lueurs soudaines, L'astre prochain du jour dore l'Adirondack,

Et pour ornementer de brillantes parures La montagne améthyste et son large sommet, Il se plaît à poser de belles dentelures Qui semblent se percher comme un riche plumet.

Par-dessus l'horizon s'étalent des nuances D'opale, de rubis, de topaze et d'or pur, Qui font aux yeux l'effet de richesses immenses Qui vont se détacher de la voûte d'azur.

A mes regards ravis nul nuage ne voile Dans le blen délicat de notre firmament La lune qui pâlit avec sa douce étoile Tandis que le soleil s'élève lentement.

AUGUSTIN LELLIS.

PREMIER ESSAI D'UN JEUNE POETE.

Monsieur Louis Honoré Fréchette fait école, le malheureux! Voyez plutôt:

ORIGINAL:

L'as tu vu
la casquette (bis),
L'as tu vu
la casquette
Du père Dodu?

COPIE:

L'as tu vu
de Fréchette (bis),
L'as tu vu
de Fréchette
Le Point-Pu?

Montréal, mai 1893.

LE FIIN

A. M. Voyer, du MONDE

Vous dislez, l'autre jour, que M. Fréchette; au plus chaud de ses luttres contre les collèges classiques, avait été invité à donner une conferènce à l'Université d'Ottawa.

L'Université d'Ottawa n'a pas fait l'invitation dont vous nous parlez. Si M. Fréchette a été invité à donner une conférence à l'Université, c'est à l'insu des Révérends Pères Oblats qui n'ont appris la chose qu'au dernier moment. Ils avaient mis leur salle académique à la disposition du comité de l'orgue de l'Église du Sacré-Cœur, sans trop s'inquiéter du conférencier. Qui aurait pu croire que l'on songerait à M. Fréchette. Du reste, la maladie de ce dernier en le retenant au lit a rendu un bon service à l'Université d'Ottawa.

LA PRESSE

"Au milieu de vous est la presse, nouvel arbre, sous plus d'un rapport, de la science du bien et du mal, qui apprend par les bons livres à faire le bien, et par les mauvais à faire le mal. Il porte des fruits qui donnent à l'âme la santé et la vie ; il en porte qui engendrent la corruption et la mort."

uin, émaillé de fleurs, se présente embaumé;
n soleil lumineux autour de lui rayonne;
n l semble lui former une riche couronne:
uous offrons à Jésus ce doux mois bien-aimé.
— Bulletin des œuvres de la jeunesse.

NOUVEAU JUDAS

Ernest Renan, de sinistre mémoire, a reçu de Rothschild un million de francs, soit \$200.000.00, pour sa Vie de Jésus!

Alexandre Dumas, nous le garantit, preuves en mains.

Le zèle du renégat s'explique t-il assez ?

Quant au juif, qu'il s'appelle Rothschild ou Lévi, qu'il soit en France où au Canada, il est, par nature, un traître, dès qu'il le peut.

Défions-nous.

Le T. R. P. Soullier.

C'est le troisième supérieur général de la communauté des RR, PP, Oblats.

Il jouit d'une haute estime dans le clergé de France. Il a déjà été sur les rangs pour l'évêclui de Nautes.

Il a visité deux fois le Canada en qualité de délégué extraordinaire.

Parlant un jour, à Montréal, aux fidèles de l'église St-Pierre venus pour apporter leurs présents du nouvel an à leurs bons pères, il ravit tous les assistants par une improvisation des plus heureuses. Mgr Taché, présent, fut appelé à prendre la parole. "Vous appelez les Oblats, vos pères, leur dit-il; or je suis leur frère, vous devez donc m'appeler votre oncle, et il fit du R. P. Soullier un très bel élogé.

Le R. P. Doré.

Ce religieux est un eudiste, supérieur général de sa commu-Il visite actuellement le Canada. C'est un homme dont l'intrépidité devrait trouver un plus grands nombre d'imitateurs dans le clergé français. Son objectif actuel est la loi Il est pour la résistance et se charge de trouver cinquante jeunes gens qui consentiront à se faire fusiller pour sauvegarder la liberté de l'église. Ce qui tue, partout, c'est la lâcheté.

COLLEGIANA NOVA

Les élèves du petit séminaire de Québec ont joué les Piastres Rouges. Ils ont très bien réussi dit la presse de Quebec, même au point de vue de la prononciation! Avis à M. Frèchette.

La Revanche de Jeanne d'Arc, drame historique, en vers, par le R. P. V. Delaporte, S. J. a été joué avec distinction par les élèves du collège Sainte-Marie. Nous avons admiré l'élocution, même chez les les plus jeunes acteurs.

La fête qui vient d'avoir lieu au collège de l'Assomption, est sons controdit, l'une des plus belles que l'on puisse voir, dans lo goure, tant au Canada qu'à l'étranger. Il en re-vient beaucoup d'honneur à cette institution.

Les laïques de Rimouski ont assisté à l'examen de la classe d'affaires des élèves de leur collège et se sont retirés très satisfaits.

La Gazette des Campagnes dit beaucoup de bien du cours commercial du collège de Sainte-Anne.

A Rigaud, le 30 mai, séance présidée par Mgr Emard. On a joué La Tour de Londres, drame en huit tableaux.

JOLIETTENSIA.

Le 27 mai, sont ordonnés prêtres, au sémi-naire de Montréal, MM. Alf. Pelletier, Avila Beauchamp, Albert Léveille, Didier Côté, et Besule Ducharme, anciens élves du collège Basile Ducharme, anciens élves du collège Joliette. Plusieurs des nouveaux élus ont reçu leur nomination de vicaire; M. Du-charine à Clarence Creek; M. Côté à Ste-Curégonde de Montréal. M. Albert Forcet, ordonné neu de jouve augustust est interordonné peu de jours auparavant est vicaire à Saint-Eugène.

Le Rév. Père Lajoie préside la distribution des prix, le 21

Le collège travaille actuellement à capter les caux de source qui abondent dans le voi-sinage et qui remplaceront au besoin celles de la rivière.

Plusieurs journaux de Montréal annoncent que Joliette à célébré le cinquantenaire de sa fondation. Il n'en est rien.

Décès du R. P. Resther, S. J., premier di-recteur du collège Joliette. Ce fut un grand serviteur de Dieu.

A propos de Louis Riel.

De La Minerve du 16 novembre 1885 :

Si c'est comme nous le croyons, le parti orangiste qui a présidé à l'acte impolitique de ce jour, il y aura un réglement définitifientre ce parti et le nôtre, hormis que l'arrêté de compte date d'aujourd'hui même, ce que nous serions toin de regretter. Si ce gouvernement a eu la main l'orcée par cette coterie maussande qui vit exclusivement de haine, il en subira les conséquences. Nous sommes la tolérance même; notre curactère paistible semble parfois aller jusqu'à la fablesse; mais les défis et les luties sont loin de nous effrayer. Nous avons même pris pour patron un saint dont la tête servie sur la table d'une courtisanc, fut le prix d'une vengence détestable. Nous sommes capables de résister, et nous résisterons, et telle est la gratité de la situation, que les délibérations d'un parti qui, d'ordinaire, sont secrés, doivent aujourd'hui se tenir en plein jour dans les colonnes du journal comme dan les rencontres de la rue. Nous aurons à tenir conseil tout haut, devant tout le monde, en gens courageux qui n'avons pas à craindre les conséquences de notre détermination.

De la Minerve du 18 novembre 1885 :

"L'execution de Louis Riel restera dans notre histoire comme une page noircie par une tache sinistre. On a cru instruire la société, punir un coupable, et pa un étrange renversement des choses on a glorifié un maniaque homicide, on a scandallised une manière choquante tout un pruple. Dans la fosse du condamns on a servi la haine au live d'y enterere le regret, Poubli d'un crime. "La mort de niel n'est rien, un homme de moins dans le monde est chose bien

"La mort de riel n'est rien, un homme de moins dans le monde est chose blen trivale. Les bons, les grands citoyens disparaissent, et dans un mois leurs amis mêmes se prennent à oublier. Et quand un méchant, un fou, un incurable, a été fauché par la mort, on se demande en revenant du cimilière, si, arrès tout li r'est pas mieux qu'il soit là-bas. Pourquoi donc Riel, le rebelle fagitif de 1870, l'interné de l'astie St-Jean de Dieu et de Beauport, le fauteur de la dernière révolte, le dénonciateur des évêques et des prêtres de sa religion, l'instigateur du soulèvement des sauvages, et l'auteur responsable du mass cer de "Frog Lake," le piteux insurgé, se cachant parmi les enfants et les femme, pendant que les siens se alisatient tuer à Batoche, pourquoi donc ce tratire, cet quostatt, ce fou, car Riel a été tout cela et rien que cela, prend il une place si grande dans les préocupations de l'opinion? Ce n'est pas la cause qu'il a voulu faire valoir en prenant les armes contre nous qui lui a mérité ces sympathies. Non, puisque l'élite de notre jeunesse est allée servir contre lui.

"C'est que le rri de la justice demandant sa mort, au nom de la loi, a été domi-né par le cri du fanati: me demandant vengeance. Vollà pourquoi la mort de ce criminel a pris les proportions d'un deuil national. Il n'y a pas de raisonnement aut bienne, on s'est cru insulté, on s'est cru baloué, il faut se venger, il faut se qui tienne, on s'est cru insulté, on s'est cru bafoué, il faut se venger, il faut se battre, il faut détruire. Eh blen, nous avouons que nous sommes forcé de respecter ce sentiment-la.

COUPS DE CRAYON

M. Fréchette en a fait l'épluchage annoncé.

Il y a dans sa critique du vrai, du contestable et beaucoup de faux. Les erreurs typographiques y sont toujours le fait de notre ignorance.

Il va jusqu'a nous reprocher ce qui est déjà corrigé dans les errata! Il enlève à leur milieu naturel des bouts de paragraphes qui, pris à part, ne s'expliquent pas d'eux-mêmes : adversaire loyal ?

Il présente comme incompréhensibles des phrases parfaitement claires. Il nous excommunie pour certaines expressions vulgaires, même lorsque nous les soulignons.

Avec ce genre de critique il est facile de démolir un livre.

Ce que nous avons dit, des eaux minérales de Saint-Léon et de Caledonia Springs, est parfaitement exact. Les malades se trouveront très bien des renseigements, des conseils et de la direction que nous donnons.

Les Coups de crayon ont été critiqués, dans le temps. Nous reproduisons

quelques unes de ces appréciations :

C'est un recuell de pensées et d'impressions écrites au fil de la plume, sans prétentions, durant les vacances de 1837. Cela se lle sans fatigue et repose comme les vacances (L'Union libérale,) — Ce petit opuscule de 225 pages près contient une foule de choses intéressantes au plus haut point; il devrait se trouver dans toutes les familles.

Le Trifluvien.

Ce titre modeste cache une œuvre tout à fait remarquable par sa fraicheur et du originalité.

La Tribune. son originalité.

Tous ceux qui se procureront le plaisir de lire cette nouvelle publication, admettront que plusieurs de ces coups de crayon sont destinés à laisser leur marque, et mettent sons les veux une foule de chesca excellement dites et mettent sous les yeux une foule de choses agreablement dites.

Nos felicitations à M. l'abbé Baillairgé qui est véritablement un travailleur infaitgable.

La Semainte Religieuse de Québec.

Dans cet opuscule de 200 pages environ, le lecteur a sous les yeux les observations les plus originales sur les hommes et sur les choses. Tout est envisagé au point de vue philosophique; c'est ce qui fait le charme de cette œuvre. L'auteur y enseigne en même temps qu'il recrée par un style égayant et alsé.

La Revue Canadienne.

ERRATA: p. 205, lisez jetera et non jettera; p. 224, lisez épluchage annoncé et non annoncée; 214, lisez parce que; 218, lisez (in fine) contraire: